

Mamoudzou, le 25 septembre 2018

L'inspecteur de l'éducation nationale conseiller technique ASH

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs (trices) d'école
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs (trices) chargé(e)s d'une
circonscription du premier degré



IEN ASH

Affaire suivie par :
Azeddine FRAHETIA

Téléphone :
02 69 61 27 88

Télécopie :
02 69 61 27 92

Courriel :
ien.ash
@ac-mayotte.fr

Site Internet :
<http://www.ac-mayotte.fr>

Adresse :
BP 76
97 600 MAMOUDZOU

Le groupe de travail « repérage-dépistage-diagnostic précoce » propose d'établir un protocole départemental de dépistage précoce en GS de maternelle.

L'objectif est de repérer le plus tôt possible dans la scolarité et plus efficacement les élèves à besoins éducatifs particuliers. Un calendrier de la procédure est livré ci-dessous :

- après les vacances d'octobre, les enseignants exerçant en GS de maternelle repèrent trois élèves dans leur classe présentant des difficultés référencées dans la grille d'observation fournie en annexe de la présente note.
- avant les vacances de décembre, les enseignants renseignent la grille d'observation qu'ils adresseront aux membres des RASED de leur circonscription.
- suite à l'analyse du pôle de chaque circonscription, des visites pédagogiques et/ou une saisine des instances de la MDPH peuvent être envisagées.

Je vous remercie par avance de votre engagement.

Azeddine FRAHETIA



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE